

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-06-000845-178

DATE : Le 18 juillet 2022

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

DANIEL MACDUFF

Demandeur

c.

VACANCES SUNWING INC.

et

LIGNES AÉRIENNES SUNWING INC.

et

ZURICH INSURANCE COMPANY LTD.

Défenderesses

JUGEMENT

(demande de modification de la date butoir contenue à la description du groupe)

[1] **CONSIDÉRANT** le jugement pour autorisation d'exercer une action collective rendu le 16 avril 2018;

[2] **CONSIDÉRANT** que la demande pour modifier la date butoir de la description du groupe autorisé par le tribunal dans le jugement autorisant l'action collective pour la porter au 30 avril 2017;

[3] **CONSIDÉRANT** la déclaration assermentée déposée au support de la présente demande faisant état de la cessation de la pratique reprochée en date du 30 avril 2017;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **APPROUVE** la demande de modification de la date butoir;

[5] **MODIFIE** la définition du groupe, qui sera ainsi décrit :

Tous les consommateurs, au sens de la *Loi sur la protection du consommateur*, résidant dans la province de Québec, qui entre le 10 février 2014 et le 30 avril 2017 ont acheté et/ou obtenu des billets et/ou ont voyagé avec VACANCES SUNWING INC. et/ou LIGNES AÉRIENNES SUNWING INC., pour un vol et / ou un forfait présenté, publicisé ou décrit en utilisant le mot « champagne ».

[6] **LE TOUT** sans frais.

LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

Me Sébastien A. Paquette et
Me Jérémie Martin
CHAMPLAIN AVOCATS
Avocats du demandeur

Me Éric Préfontaine et
Me Jessica Harding
OSLER, HOSKIN & HARCOURT S.E.N.C.R.L./SRL
Avocats des défenderesses Vacances Sunwing Inc.
et Lignes Aériennes Sunwing Inc.

Me Joanne Demers
CLYDE & CO
Zurich Insurance Company LTD.